



**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

---

## **La Municipalité de Val-David demande la collaboration de ses citoyens pour réduire l'apport des eaux pluviales à son usine d'épuration**

---

**Val-David, 23 avril 2020**

Alors que la crue printanière est en cours, la Municipalité de Val-David sollicite la collaboration de ses citoyens afin de réduire l'important volume d'eaux pluviales acheminé à la station d'épuration des eaux usées et lance sa campagne d'action « **Diminuons les charges environnementales et fiscales** ».

Toute l'année, de l'eau de pluie est inutilement dirigée vers la station d'épuration alors qu'elle devrait être drainée sur les terrains, vers l'égout pluvial ou simplement s'écouler vers la rivière. Cet apport d'eaux pluviales surcharge le réseau d'égout sanitaire municipal et constitue un volume d'eau supplémentaire à traiter à la station d'épuration. Au printemps, les risques de surverse des bassins de traitement des eaux usées et de refoulements d'égout dans les résidences augmentent dangereusement.

« *Nous avons tout à gagner à réduire cette nuisance, tant au plan économique qu'environnemental. J'invite les citoyens à modifier certaines pratiques pour que cesse le gaspillage des coûts de traitement de cette eau propre, pour diminuer les risques d'inondation et pour mieux protéger notre milieu de vie* » exprime la mairesse Kathy Poulin.

### **Un plan d'action encourageant l'implication citoyenne**

Afin de se conformer aux exigences du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC), la Municipalité demande la collaboration de ses citoyens pour drainer efficacement les eaux pluviales qui s'écoulent sur leur terrain privé afin qu'aucun rejet ne soit acheminé dans le réseau d'égout sanitaire municipal.

Les propriétaires doivent s'assurer :

- *que les eaux provenant de tout tuyau de descente pluviale ou gouttière s'évacuent vers des barils récupérateurs d'eau de pluie ou vers une ou des zones à une distance raisonnable du bâtiment et à l'intérieur des limites de la propriété, ou vers un fossé ou un caniveau;*
- *que les pompes de puits d'assèchement de sous-sol et tout système de drainage (drains français et autres) ne soient pas connectés au réseau d'égout sanitaire municipal;*

- *que, lors de travaux de construction, des mesures adéquates de contrôle de l'érosion soient appliquées pour ne pas déverser des sédiments ou des eaux souillées dans le réseau d'égout sanitaire municipal.*

La Municipalité accompagne ses citoyens dans la mise en place de ces bonnes pratiques. Un feuillet informatif sera distribué, un guide diffusé sur le site [valdavid.com](http://valdavid.com) et tous les outils de communication de la Municipalité serviront pour informer sur la bonne gestion des eaux pluviales et l'importance d'agir dès maintenant.

Des visites de sensibilisation et des inspections seront effectuées dès cette année et des amendes imposées l'an prochain dans le cas où les correctifs ne seraient pas apportés.

### **Les actions municipales**

Pour sa part, la Municipalité travaille afin de localiser les apports d'eaux pluviales non désirées dans son réseau d'égout sanitaire et au besoin, elle entreprendra les travaux nécessaires afin de corriger les défaillances de son réseau.

La saine gestion des eaux pluviales est prioritaire et obligatoire pour permettre l'avancement du projet d'agrandissement et de mise aux normes de la station d'épuration, sur la base de l'approbation par le MELCC des volumes d'eaux usées à traiter.

Elle assurera l'efficacité des infrastructures municipales, évitera les débordements d'eaux usées, protégera nos cours d'eau, atténuera les risques d'inondation et réduira les dépenses liées au traitement des eaux à la station d'épuration.

Source :

Municipalité du village de Val-David  
Service des communications  
[communications@valdavid.com](mailto:communications@valdavid.com)  
819 324-5678, poste 4249